

Impact(s) de la création artistique sur le développement du territoire normand



Présentée par
Magali DUPIN

Avec le concours de
Elisabeth TOULISSE

Le contexte législatif récent a profondément fait évoluer l'organisation territoriale et singulièrement la décentralisation culturelle. La fusion de la Basse et de la Haute-Normandie a créé un nouveau périmètre territorial, administratif et politique qui impacte l'ensemble des politiques régionales dont celles de la culture et de la création. Le CESER a souhaité faire un focus sur la création, moment premier du processus artistique, afin d'évaluer son empreinte et ses impacts sur le territoire et définir ainsi les dynamiques à impulser en région pour un développement de la création artistique source de développement humain, territorial, économique, vecteurs d'égalités et générateurs de nouvelles impulsions. Trois axes d'action sont proposés :

Connaître et reconnaître la création artistique et ses acteurs

Les auditions ont montré la nécessité d'établir un état des lieux complet de la création artistique dans la nouvelle région, l'objectif étant de connaître le maillage territorial des équipements, les équipes artistiques et les acteurs. Une analyse fine des emplois culturels permettrait de mieux anticiper les besoins de formation, les situations de précarité voire la nécessité d'investissement. Un observatoire de la création artistique pourrait ainsi répondre à cet objectif, de même que la mise en place d'une plateforme numérique recensant les équipements et l'offre créative et culturelle tant à destination des élus des territoires que des touristes ou habitants. Alimentée par les professionnels, cette plateforme contribuerait à un meilleur partage de l'information en matière culturelle.

En s'appuyant sur les forces créatrices déjà présentes en Normandie, différentes actions (journée de la création, capitale culturelle régionale tournante, programmation concomitante sur tout le territoire) pourraient être programmées pour faire reconnaître la vitalité de la création en Normandie.

Penser et mettre en œuvre un éco-système de la création artistique sur le territoire normand

Prôner les valeurs de la création artistique, tant en termes de communication que de mise en œuvre contribuerait à la création d'un éco-système et rassemblerait l'ensemble des acteurs, entreprises, acteurs, habitants, territoires dans un éco-système de la création. Celui-ci ne pourrait exister sans un maillage irriguant tout le territoire normand dans sa

diversité : métropoles, grandes villes, villes moyennes, zones rurales avec l'appui de la collectivité régionale. Cela pourrait nécessiter de la part de l'exécutif de penser ses actions dans la durée, le temps de l'action publique devant rencontrer le temps de la création afin de laisser la possibilité aux lieux de création, à l'image des tiers-lieux, d'être pérennisés.

Un éco-système ne peut émerger sans une mise en œuvre partagée de la compétence culture à l'aide des instances et outils mis à disposition du plus grand nombre à l'image des Conférences Territoriales de l'Action Publique.

Développer une culture de l'évaluation, de la prospective et de la transversalité pour les politiques publiques de la création

La création ne peut faire l'objet uniquement de réflexions dans le cadre de la politique culturelle, elle doit être un élément transversal à l'ensemble des politiques publiques, qu'il s'agisse de la formation de l'économie ou des thématiques sociales.

Les auditions ont souligné qu'une région vivante, qui est dans l'avenir et dans le développement humain, est aussi dans la création. Pour ce faire, il importe donc de développer une culture de la prospective pour faire de la création un élément moteur pour la vitalité du territoire.

Enfin, les politiques culturelles nécessitent de penser l'évaluation en amont pour mieux en mesurer les effets. Certains critères, difficilement mesurables, comme la cohésion sociale issue d'un projet artistique de création, imposent une réflexion en amont.